



DOSSIER || Lorine Lacquement élue Miss Bruaysis 2023



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie SENSEY

Dépôt légal
Mars 2023

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez-nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 7

Lorine Lacquement : notre nouvelle Miss Bruaysis

LABUISSIÈRE pages 8 & 9

Couture Création : une nappe pour l'Hôtel de Ville

FOCUS pages 10 & 11

Bruay-La-Buissière quitte le SIVOM de la Communauté du Bruaysis

HISTOIRE page 12

Visite des allemands de Fröndenberg

RETOUR EN IMAGES pages 13 à 15

Retour sur les manifestations du mois de février

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 16 à 21

Travaux dans votre Ville

POLICE MUNICIPALE page 21

Les chiffres du mois de janvier

ACTUS ÉCONOMIE pages 22 & 23

Nouveaux commerçants sur nos marchés

ACTUS CULTURE pages 24 & 25

Programmation de l'Association Bruaysienne pour la Culture

ACTUS SPORT pages 26 & 27

Nos associations bougent !

ACTUS JEUNESSE page 28

Restauration scolaire et collèges : le Département interpellé

ÉTAT CIVIL page 29

Cérémonies du mois de février

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de mars

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

Le 18 février dernier, Lorine Lacquement est devenue notre Miss Bruaysis 2023 lors d'une soirée extraordinaire avec plus de 700 participants. Lorine Lacquement représentera notre ville et notre territoire à l'élection de Miss Nord/Pas-de-Calais. Souhaitons-lui de ramener la couronne à la maison !

Février aura été l'occasion pour la municipalité de voter une enveloppe de 280 000€ pour venir en soutien aux commerçants qui seraient impactés par les travaux de métamorphose du centre-ville. Cette enveloppe est un message fort envoyé à nos commerçants et artisans dans un contexte économique compliqué au niveau national.

Dans quelques jours se tiendra le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de notre collectivité. Fidèle à mes engagements, ce DOB qui est une étape obligatoire avant le vote du budget, viendra confirmer le maintien des taux municipaux, le maintien des prix de la restauration scolaire ainsi qu'un plan d'investissement record qui nous permettra de financer la métamorphose de notre centre-ville.

Dans ce magazine municipal, vous retrouverez les informations relatives au retrait de notre ville du SIVOM de la Communauté du Bruaysis. Dans le cadre de ce retrait, une attention particulière est portée au transfert des compétences sociales. Si vous bénéficiez d'une des compétences du pôle Social (Aide et accompagnement à domicile, Repas à domicile, Soins infirmiers à domicile, Prévention et Promotion de la Santé, Relais Petite Enfance ou encore Insertion Solidarité) je vous invite à prendre contact immédiatement avec le Centre Communal d'Action Sociale par téléphone au 03 21 64 56 13 ou par mail ccas@bruaylabuissiere.fr. Vous pouvez vous rendre directement sur place au 93, rue du commandant L'Herminier à Bruay-La-Buissière ou à l'annexe labuissieroise au 2, rue de la Romanche.

Outre les travaux de métamorphose du centre-ville, nous continuons à investir pour améliorer votre quotidien : phase 3 des travaux de la rue Émile Basly, travaux dans la rue Gaston Blot, rue de Savoie, rue de Champagne, rue Lavoisier ou encore rue Bouillez.

Alors que se tiennent en ce moment les Assemblées Générales de nos différentes associations municipales, je veux à nouveau remercier l'ensemble des bénévoles associatifs pour leur engagement. Conformément à mes engagements et en lien avec Madame la Maire déléguée de Labuissière, nous lancerons un Comité d'Initiative et de Consultation de Labuissière qui sera un organe de respiration, réunissant les représentants des associations ou membres de fédérations ou confédérations nationales qui exercent leur activité sur le territoire de notre commune déléguée.

Vous l'aurez compris, hier comme aujourd'hui et demain, nous sommes pleinement mobilisés pour vous !

Bien cordialement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Ambiance survoltée le 18 février dernier au complexe Léo Lagrange pour l'élection de notre nouvelle Miss Bruayisis ! Plus de 700 places ont été vendues et c'est une salle comble qui a soutenu les 12 prétendantes au titre. Affiches de soutien, ballons... Les familles et les amis ont su donner de la voix dès la première chorégraphie. Un véritable show qui a demandé des semaines de travail et des répétitions acharnées malgré des emplois du temps déjà chargés. Margaux et Alison de la troupe de danse AUNIX ont patiemment créé et orchestré les différents tableaux présentés par les candidates. Le jour J, les jeunes femmes se sont retrouvées afin d'effectuer les dernières mises au point. Est vite arrivée l'heure du maquillage et de la coiffure, une étape primordiale pour séduire le public. Sandrine et Laura du salon de coiffure Exp'HAIR, l'équipe Nouvel Hair et Gaëlle de l'institut Onlyou ont effectué la mise en beauté des demoiselles.

À l'issue de cette soirée magique, Lorine Lacquement a été élue Miss Bruayisis 2023. Un moment fort pour elle mais aussi pour ses quatre Dauphines : Karoline Marzec, Cassandre Gambier, Pauline Leclercq et Clara Wypych. De la déception également pour les autres candidates qui n'ont pas démérité et qui ont assuré le spectacle jusqu'au bout. La municipalité tient à remercier chaleureusement Manon Jendrez, Margaux Blanquart, Cassandre Hulin, Coralie Samier, Chloé Baranowski, Julie Olszewski et Maureen Brevière pour leur investissement.





QUATRE DAUPHINES POUR UNE MISS



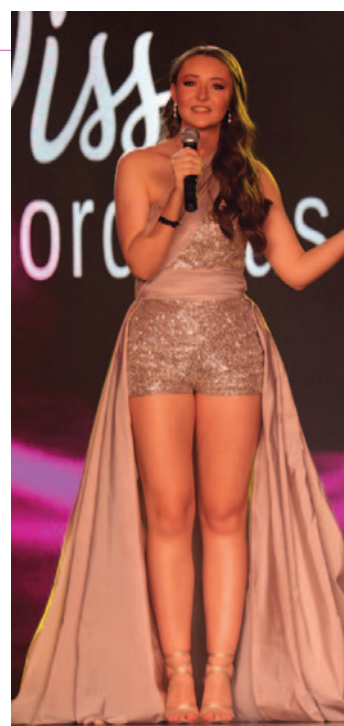
1^{ère} dauphine
Karoline Marzec



2^e dauphine
Cassandra Gambier



3^e dauphine
Pauline Leclercq



4^e dauphine
Clara Wypych



LORINE LACQUEMENT

Le rêve de petite fille d'un garçon manqué !

Lorine est à peine descendue de scène ce fameux samedi 18 février qu'elle est assaillie de toutes parts ! Elle est depuis quelques minutes notre nouvelle Miss. L'heureuse élue a su remporter le plus de votes et a conquis un jury trié sur le volet. **Lorine garde la tête sur les épaules et se sent prête à s'investir.** "Si devenir Miss est bien sûr un rêve de petite fille, je l'ai aussi fait à la demande de ma maman. Je ne voulais pas la décevoir et prouver que le garçon manqué que je suis peut aussi être reine de beauté et porter les couleurs d'un territoire". Boostée par sa maman et sa sœur aînée également attirée par les concours, Lorine n'aime pas rester sur des échecs. "J'ai été élue 3^e dauphine lors de l'élection de Miss Pévèle en novembre 2022 et je souhaitais poursuivre mon rêve, aller plus loin". Impossible de croire que notre Miss n'a pas confiance en ses capacités ! Et pourtant... **Des répétitions à la scène, Lorine s'est véritablement transformée tout en conservant sa bonne humeur et son charme naturel.** "J'adore la scène, j'y retrouve tous mes repères, la peur disparaît et quand le show débute j'ai enfin confiance en moi. C'est une véritable thérapie." Au terme de la soirée, juste avant que ne soit révélée la décision du jury "mon cœur battait à 1000 à l'heure ! Ce fut un moment unique, incroyable."



Le respect des engagements

Originaire de Valenciennes, Lorine est agent de production pour le groupe Toyota à Onnaing. *"J'adore mon travail, le fait d'assembler des pièces pour créer une automobile. Cette ambiance me convient parfaitement".* Notre jolie Miss a su trouver sa place dans un monde très masculin. *"Il faut savoir se faire respecter et ne pas hésiter à hausser le ton !"* Lorine a le don de l'affirmation de soi et parvient aisément à jongler avec toutes ses casquettes. *"Je saurai me rendre disponible pour Bruay-La-Buissière. Je l'ai promis et je n'ai qu'une parole".* **Notre Miss a le sens de l'organisation** et c'est plutôt positif car le calendrier se remplit rapidement ! Des séances de dédicaces seront vite organisées chez différents partenaires et Lorine est attendue sur diverses manifestations sur le territoire de la commune. **Elle sera présente lors des prochaines Foulées du Bruaysis**, en tant que Miss mais aussi comme adepte du sport puisqu'elle est inscrite sur la course des 5 kilomètres ! *"Mon souhait est de rencontrer les habitants, d'aller à leur contact. Je vais découvrir la Ville et m'y investir aux côtés des Bruaysiens."*



Miss Bruaysis, et après ?

L'objectif de Lorine est de toujours avancer. La jeune femme ne se contente pas d'un seul rêve, à peine réalisé un autre surgit. *"La prochaine étape est bien sûr l'élection de Miss Nord/Pas-de-Calais. Je me sens prête à affronter l'année désormais et à me projeter dans l'avenir".* **Une force de caractère inouïe** pour cette jeune femme qui a fêté ses 21 ans une semaine avant l'élection. Pourtant le monde des Miss peut paraître difficile, anxiogène voire malsain quand des comportements extrêmes viennent entacher le concours. *"Il y a forcément de la compétition, cependant il faut savoir rester à sa place et ne pas empiéter sur l'autre. Chacune fait ce qu'elle peut. Nous avons nos atouts comme nos faiblesses. Je suis persuadée par exemple que le fait d'avoir pratiqué la danse est un véritable avantage dans la compétition. Les gestes sont plus fluides et la démarche plus assurée."* Le groupe de cette année était relativement soudé, *"des affinités se sont créées entre certaines filles".* **Au fil des élections Lorine sait que de véritables amitiés peuvent naître.** Des amitiés sources de conseils et de bienveillance...



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Jardins de l'Espoir

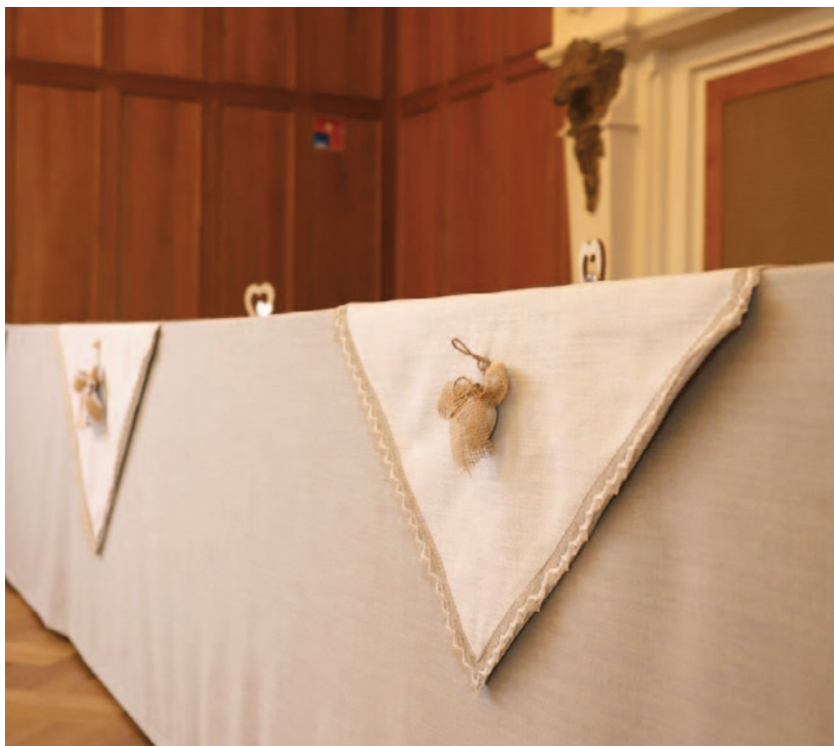
Monsieur le Maire a assisté à l'Assemblée Générale des Jardins de l'Espoir le 4 février. L'occasion de revenir sur les différentes activités proposées par l'association à savoir la mise en œuvre de travaux de jardinage auxquels peuvent participer les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville. L'association organise une journée "barbecue" dans l'année. Les jardins de proximité sont mis à disposition par la municipalité en lien avec les membres de l'association. Chaque membre cultive sa parcelle et en récolte les produits. **Infos 06 42 35 11 20**



COUTURE CRÉATION

Une nappe sur mesure

La longue table située dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville est désormais habillée d'une nappe réalisée sur mesure par l'association Couture Création de Labuissière. La municipalité remercie chaleureusement les couturières pour ce très beau travail. Monsieur le Maire a choisi le tissu et la réalisation s'est effectuée durant les vacances de Toussaint par 5 membres de l'association. Très investie dans la vie de la commune, Couture Création rassemble plus de 35 adhérents. *"Nous sommes au complet !"* précise l'équipe !



AMÉNAGEMENTS DIVERS

Cadre de vie et sécurité

Les agents de la Ville ont procédé à quelques aménagements pratiques et paysagers sur le territoire de la commune déléguée. **Rue Jean Jaurès**, le service Espaces verts a agrémenté la base des arbres de graviers blancs. Lumineux et décoratifs, ils éviteront la pousse des mauvaises herbes. Du paillage a été posé sur les parterres de la **rue de Verdun**. **Du côté du cimetière avenue de la Libération**, les agents du service Signalisation ont remplacé les anciens plots et la chaîne en métal devenus vétustes au profit d'un équipement urbain plus moderne et robuste. Une sécurisation nécessaire pour les piétons ! **Salle Georges Hurtsel**, la porte d'entrée a été changée.



Avant



Après



Nouvelle porte salle Hurtsel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Anciens combattants

À l'occasion de leur Assemblée Générale, Monsieur le Maire a accueilli les anciens combattants de l'arrondissement de Béthune le 19 février en mairie de Labuissière. Il a tenu à les remercier pour leurs actions et leur a fait part de son profond respect pour l'engagement qu'ils ont pris envers notre pays. Un grand merci également à Madeleine Hanquez, présidente et aux membres du comité local des anciens combattants de Labuissière.



QU'EST-CE QU'UN SIVOM ?

C'est un syndicat de communes. Le syndicat de communes est créé pour une durée déterminée ou sans limitation de durée ou encore pour une opération déterminée. C'est la forme d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) la plus faiblement intégrée.

Un syndicat de communes ou syndicat intercommunal peut être : à vocation unique (SIVU), donc limité à une œuvre ou un service d'intérêt intercommunal ; à vocation multiple (SIVOM) et comprenant plusieurs vocations comme celui de la Communauté du Bruaysis. **Ces syndicats sont des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre et dépendent des contributions des communes membres.**

QUELS SERVICES POUR NOTRE VILLE ?

Les analyses juridiques menées à la demande de Monsieur le Maire, en lien étroit avec les services de l'État, ont démontré que **les adhésions aux compétences "Balayage mécanisé des voiries" et "Espaces Verts" n'étaient pas conformes aux statuts du syndicat.** En d'autres termes, la Ville n'a transféré aucun espace vert au titre de la compétence "Espaces Verts" et n'a transféré aucune voirie au titre de la compétence "Balayage mécanisé des voiries" faisant ainsi planer une épée de Damoclès sur le SIVOM de la Communauté du Bruaysis. **Il est important de noter que la Ville de Bruay-La-Buissière n'a pas d'un point de vue légal, la possibilité de s'acquitter du moindre euro au titre de ces deux compétences.**

Également, **certaines compétences du pôle Social sont exercées de manière totalement illégale** par le SIVOM de la Communauté du Bruaysis, comme rappelé dernièrement par les services de l'État ou encore par la Chambre Régionale des Comptes.

Bruay-La-Buissière adhère aux services :

- Aide et accompagnement à domicile
- Repas à domicile
- EHPAD
- Soins infirmiers à domicile
- Prévention et Promotion de la Santé
- Relais Petite Enfance
- Insertion Solidarité
- Espaces verts
- Éclairage public
- Balayage mécanisé des voiries
- Signalisation Lumineuse

POURQUOI QUITTER LE SIVOM DE LA COMMUNAUTÉ DU BRUAYSIS ?

En juillet 2020, fidèle à l'un de ses engagements, Monsieur Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, avait informé la représentation municipale d'entamer le débat sur la place de notre Ville au sein du SIVOM de la Communauté du Bruaysis sur la base d'éléments factuels. **Pendant 2 ans, la Ville de Bruay-La-Buissière a décidé de remettre à plat son fonctionnement.**

Bruay-La-Buissière est de loin la 8^e ville la plus peuplée du Pas-de-Calais, **les 7 autres communes dans le Top 8 sont-elles adhérentes à un SIVOM ?** Calais, Arras, Boulogne-sur-Mer, Lens, Liévin, Hénin-Beaumont ne sont membres d'aucun SIVOM. Seule Béthune, notre ville voisine et amie, est membre d'un SIVOM.

Le retrait du SIVOM va-t-il engendrer des coûts supplémentaires ?

Non. La Ville de Bruay-La-Buissière s'acquittait déjà auprès du SIVOM de la Communauté du Bruaysis d'une contribution financière annuelle dépassant les 1 300 000€ ! Cette contribution financière annuelle qui restera dans le budget municipal nous permettra de financer, sans aucune augmentation d'impôts, les charges liées à la reprise de ces compétences. À terme, des économies sont espérées : suppression de certains doublons, non-prise en charge des indemnités des élus du Comité Syndical...

QUI ASSURERA LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES JUSQU'ALORS AU SIVOM DU BRUAYISIS ?

Zoom sur les compétences du pôle Technique - L'ensemble des compétences transférées initialement au SIVOM (Espaces verts, Éclairage public, Balayage mécanisé des voiries, Signalisation lumineuse) seront reprises par la commune de Bruay-La-Buissière. **Concrètement, dès le 1^{er} avril 2023, ces compétences continueront à être assurées par la Ville directement ou par le biais d'un prestataire.**

Zoom sur les compétences du pôle Social - Vous êtes bénéficiaire de l'une des compétences du pôle Social à savoir : Aide et accompagnement à domicile, Repas à domicile, Soins infirmiers à domicile, Prévention et Promotion de la Santé, Relais Petite Enfance ou encore Insertion Solidarité ? **Nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par téléphone au 03 21 64 56 13 ou par e-mail à : ccas@bruaylabuissiere.fr** Par ailleurs, sous l'impulsion de son Président, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui dispose de la compétence sociale est pleinement engagé dans le processus.

Et les agents ? Conformément aux lois de la République et en particulier au Code Général des Collectivités Territoriales, **la répartition des agents doit se faire par accord de la commune de Bruay-La-Buissière** (qui est en droit français une collectivité territoriale) **et du SIVOM de la Communauté du Bruaysis** (qui est un EPCI). Après de multiples négociations, une liste d'agents a été arrêtée en janvier 2023 et a donné lieu à un avis du Comité Social Territorial (CST). **À ce jour, et la commune de Bruay-La-Buissière le regrette : uniquement le conseil municipal de Bruay-La-Buissière a délibéré. Le Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis n'a toujours pas inscrit ce point à l'ordre du jour du Comité Syndical qui est l'organe délibérant du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.**

Pas d'inquiétude toutefois, **le Préfet du Pas-de-Calais pourra autoriser le retrait de la commune** et en l'absence d'accord dans un délai de 3 mois suivant son arrêté préfectoral, arrêter par lui-même la répartition des agents. Durant toute cette période, la commune de Bruay-La-Buissière ne s'acquittera d'aucune contribution et le SIVOM de la Communauté du Bruaysis devra supporter seul les charges de personnel. Une fois cette répartition effectuée, soit par accord soit par décision préfectorale, une partie des agents sera transférée à la commune de Bruay-La-Buissière qui deviendra leur employeur. **Il n'y aura donc aucune suppression d'emplois publics. La commune de Bruay-La-Buissière devrait reprendre 36 agents.**

LE RETRAIT DE LA COMMUNE AU 1^{er} AVRIL EST-IL ACTÉ À 100% ?

Non, le processus de retrait de la commune de Bruay-La-Buissière du SIVOM de la Communauté du Bruaysis est un long processus engagé en interne depuis juillet 2020 et dont la décision a été partagée avec le SIVOM de la Communauté du Bruaysis en juin 2022. Depuis, fidèle à ses engagements, **la commune de Bruay-La-Buissière** sous l'impulsion de Monsieur Ludovic Pajot, son Maire, **n'a eu de cesse d'avoir un dialogue soutenu dans le but d'obtenir un accord gagnant-gagnant, évitant ainsi à notre territoire de se déchirer.** Par délibérations d'octobre et de décembre 2022 le conseil municipal a officialisé sa volonté de retrait d'un point de vue juridique. Ce que le comité syndical du SIVOM de la Communauté du Bruaysis a approuvé à deux reprises et à l'unanimité. **Les communes membres ont jusqu'au 20 mars pour approuver ou non ce retrait par délibération.** À ce jour, les communes de Auchel, Barlin, Calonne-Ricouart, Cauchy-à-la-Tour, Fresnicourt-le-Dolmen, Houdain ou encore Ourton ont approuvé ce retrait. D'après les informations en notre possession, **les règles de majorité devraient être remplies au plus tard le 10 mars 2023.** Dès lors, le Préfet pourra acter par arrêté le retrait de la commune de Bruay-La-Buissière du SIVOM de la Communauté du Bruaysis et ainsi modifier les limites territoriales du syndicat.



WEEK-END BRUAYSIEN

Une délégation allemande (re)découvre notre patrimoine

Dans le cadre du jumelage qui unit notre ville à celle de Fröndenberg, **Monsieur le Maire a accueilli huit habitants et élus pour une visite de notre patrimoine.** La visite s'est déroulée le 28 janvier dernier en présence de Pierre Czarnecki, président de l'Association Bruaysienne des Échanges Internationaux (ABEI), de Laurie Tourbier, adjointe aux Jumelages et de Fabrice Maesele, adjoint aux sports.

Le petit groupe a bénéficié d'une visite commentée de l'Hôtel de Ville et du Musée de la Mine. Il s'est ensuite rendu à la salle de sport du collège Rostand pour saluer les volleyeurs du Cercle Laïque bruaysien. Pour rappel, ce jumelage trouve son origine dans un conflit minier qui a fait se rapprocher travailleurs allemands et français. Des relations plus étroites et fraternelles entre les deux municipalités ont abouti à la signature de l'acte officiel de jumelage en 1964.





AG de l'Amicale des décorés du travail - 29/01



AG de l'association BRUACUM - 30/01



AG de l'association Bruaysienne pour la Culture - 10/02



AG de l'association Artois
pêche en mer - 11/02



AG de l'association Vie Libre - 12/02



AG de l'association des
Gardes d'honneur
de Lorette - 18/02



*Vœux de Monsieur le Maire à l'EHPAD
Édith Piaf - 31/01*



Forum "Santé & Social", lycée Carnot - 3/02



Salon du Mariage - 5/02





Salon du tatouage "Tattoo Show #2" - 11 & 12/02



Foire d'hiver du quartier de la Gare - Du 11 au 25/02

Journée de l'épilepsie - 13/02



*Randonnée intergénérationnelle
Vacances sportives - 23/02*



VOIRIES

Depuis 2020, la municipalité a adopté un plan pluriannuel de réfection des voiries municipales qui prévoit un investissement chaque année de plusieurs millions d'euros afin de rattraper le retard de notre ville. Jour après jour, l'équipe municipale mène des investissements concrets et améliore votre cadre de vie !



Rue Gaston Blot : des travaux de rénovation ont eu lieu début février sur le haut de la rue. Les travaux ont duré plusieurs jours.



Rue de Savoie : après plusieurs semaines de travaux, l'entreprise Eurovia a finalisé la pose des enrobés et le marquage au sol pour circuler en toute sécurité.

Rues Lavoisier et Bouiliez : les agents du service Voirie ont procédé à la pose d'enrobé sur les trottoirs. Une réfection nécessaire pour la sécurité et le confort des riverains. **Rue de Champagne :** des travaux de réfection de voirie ont duré plusieurs semaines. Une circulation alternée a permis aux véhicules de circuler.



Rue Lavoisier



Rue Bouiliez



Rue de Champagne



Rue de Champagne

Phase 2 des travaux rue Basly : après un retard dû à des problèmes techniques, la seconde phase de travaux a repris dans le haut de la rue Basly. Les plantations et le pavage sont en cours puis viendra la pose des enrobés. Monsieur le Maire s'est rendu sur place le 16 février pour suivre l'avancement des travaux. Il était accompagné de Jean-Marie Legru, conseiller délégué aux Voiries.



AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE

Des commerces ouverts !

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de Ville de Bruay-La-Buissière, des travaux sont en cours sur les places du Général Leclerc, Henri Cadot et rue Arthur Lamendin. Nous vous rappelons que vos commerces sont ouverts durant toute la durée du chantier. Les abords de l'Hôtel de Ville restent également accessibles aux piétons. **Lors du Conseil Municipal du 8 février, les élus ont voté le versement d'une aide aux artisans et aux commerçants touchés par ce chantier.**



MOBILIER URBAIN

Un nouveau banc a été installé à proximité de l'arrêt de bus situé au sein de la résidence Pierre et Marie Curie. Cet aménagement était attendu par les usagers. Depuis plus d'un an, la municipalité remplace les bancs usagés ou cassés sur tout le territoire de la Ville. Un investissement pour le confort de tous.



ÉLAGAGE

La campagne d'élagage se poursuit dans notre ville. En février ce sont les arbres des rues du Canada et Chopin qui ont bénéficié d'une taille importante.



Rue du Canada



Rue Chopin



HÔTEL DE VILLE : UN NOUVEAU CADRE DE VIE

La place Henri Cadot poursuit sa transformation avec la plantation des premières essences d'arbres. L'entreprise Flandres Artois Paysages de Bruay-La-Buissière a procédé à la plantation de 38 arbres face à l'Hôtel de Ville. Des ormes, des érables, des merisiers et des chênes viennent valoriser le patrimoine arboré.



MISE EN SÉCURITÉ
Installation d'un tourniquet

Afin de répondre à la demande des riverains de la rue Bizet, la municipalité a fait installer un tourniquet. Cet axe était régulièrement emprunté par des conducteurs de deux roues peu scrupuleux des règles de circulation. Un comportement susceptible de mettre les riverains et promeneurs en danger. Ce lieu doit rester un lieu de promenade et de tranquillité.


Pose de barrières

Des barrières de protection ont été installées par les services de la Ville afin de protéger les enfants et leur famille aux abords de l'école Jean Jaurès. Une nécessité sur cet axe fréquenté.

Ces travaux ont été effectués juste avant les vacances scolaires.


ESPACE CULTUREL GROSSEMY ET COURS KENNEDY

Les travaux du parking de l'Espace Culturel Grossemy ont commencé. Un vaste chantier pour pouvoir bénéficier de places de stationnement dignes d'une ville comme Bruay-La-Buissière. Un parking plus propre et surtout mieux pensé afin d'offrir plus d'emplacements. En parallèle de ce réaménagement, des travaux de réfection se déroulent sur une partie du Cours Kennedy et dureront jusqu'au 20 mars. La création du parking ainsi que la réfection de la rue représentent un investissement d'environ 600 000€ pour notre ville. Après le 1^{er} semestre, les Bruaysiens retrouveront leur salle de spectacle.



ÉCOLE CAUDRON

Les agents des services Techniques de la Ville ont installé des bancs colorés dans la cour de l'école Caudron. Cette action sera développée dans plusieurs écoles afin de renforcer le bien être des enfants en récréation. De jolies touches de couleurs !



MAISON DES SERVICES

Les pavés menant à l'entrée de la Maison des Services étaient glissants voire sérieusement endommagés. La Ville a décidé d'offrir une cure de jouvence à ce pavage devenu dangereux pour les usagers. Il sera totalement rénové. Les travaux d'accessibilité ont débuté le 13 février. Par mesure de sécurité, un balisage est prévu durant l'intervention.



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/01 > 1/02

145 appels téléphoniques ont été reçus.

20 rapports et PV ont été établis suite à 16 interpellations dont 6 ivresses publiques, 1 vol en réunion, 1 port d'arme prohibé par mineur, 1 vol à l'étalage, 1 dégradation de biens privés, 3 outrages, 2 conduites en état d'ivresse, 1 conduite sans permis et 1 personne recherchée par les autorités judiciaires. 2 tapages ont également été verbalisés.

315 Interventions ont donné lieu à 221 mains-courantes dont 120 interventions relatives à des problèmes d'ordre public, 58 concernant des problèmes de stationnement et de circulation, 18 pour des activités judiciaires, 18 diverses.

25 PV électroniques ont été dressés dont 18 relatifs à la circulation routière, 5 tapages et 2 dépôts de déchets. 2 contrôle de vitesse ont été effectués et 1 véhicule a été verbalisé.

Le Centre de Supervision Urbain a effectué 38 signalements ou surveillances particulières pour des événements sur la voie publique (perturbateurs, dégradations, conduites dangereuses...), 9 surveillances ont été effectuées à la demande de la patrouille de police municipale.



Des panneaux d'interdiction de déposer des ordures ont été installés à proximité des containers en centre-ville.



Du poisson en provenance de Boulogne-sur-Mer sur le marché de la Gare

C'est nouveau et nous sommes ravis de la venue d'un poissonnier sur le marché du dimanche matin à la Gare ! Fabrice Gillon et Rudy Cousin ont choisi Bruay-La-Buissière pour venir proposer leur poisson frais : sole, carrelet, merlan, bulots, moules du pays, limande, plateau de fruits de mer... Bofish c'est l'histoire de deux beaux-frères qui ont choisi de mettre en avant un savoir-faire, celui d'une famille de pêcheurs bien connue à Capécure, la grande zone portuaire de Boulogne-sur-Mer. Pour tous renseignements ou pour toute commande, n'hésitez pas à les contacter ! **Infos auprès de Fabrice au 07 67 45 27 07 ou Rudy au 06 08 33 85 75**



La famille Dzienciol, un savoir-faire depuis trois générations

La boulangerie pâtisserie Dzienciol vient de rejoindre l'équipe de commerçants déjà en place sur le marché de la place Marmottan de Bruay-La-Buissière.

Véritable institution à Calonne-Ricouart réputée pour ses spécialités polonaises depuis 1967, cette saga familiale est aussi un savoir-faire depuis trois générations. Jessica et Mickaël perpétuent la tradition héritée de Francis et Léon, le père et le grand-père. Placek, makocz, chrusciki, paczki, babka... les recettes font saliver les gourmands ! Nous vous invitons à venir à leur rencontre sur le marché pour déguster leurs spécialités polonaises le vendredi matin.

Renseignements au 03 21 52 22 10



Changement de propriétaires et passation au Country

C'est un changement qui va sans aucun doute marquer le quotidien des Bruaysiens et des clients habituels du café Le Country en centre-ville. Cette vitrine emblématique de la rue Alfred Leroy vient de changer de mains. Les propriétaires ont cédé leur affaire à Laurent Lin, après 29 ans d'activité pour une retraite bien méritée ! Originaires de Bruay-La-Buissière, Sylvie et Éric Delattre ont ouvert le Country le 1^{er} mai 1994 après 7 années passées derrière le comptoir du Narval dans le quartier de la Gare. À l'époque, cet ancien établissement destiné au changement demandait un peu d'imagination. Tout était à faire pour offrir une seconde jeunesse aux murs de l'ex magasin de vêtements "Madrigal", situé à deux pas du lycée Carnot. *"Je m'en souviens comme si c'était hier"* explique Sylvie. *"Après plusieurs mois de travaux, nous avons ouvert notre bar-tabac-presse le jour de la grande braderie des commerçants de la rue Leroy organisée par la boutique Crinoline"*. Quelques années plus tard, le couple viendra agré-menter son offre de service avec un coin PMU puis un espace Française des Jeux. Aujourd'hui, les clients peuvent également acheter des tickets et des abonnements au réseau de bus Tadao mais aussi profiter d'une borne pour établir une carte grise...

Une retraite pour profiter des bons moments en famille

À l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, c'est le moment de la passation officielle. Sylvie et Éric Delattre laissent les clés à Laurent Lin et à son frère Kevin, tous les deux originaires de la Courneuve près de Paris. Petite pensée pour les clients qui passent ces derniers moments avec les ex-patrons. Pas de panique ! Sylvie se donne encore 6 mois pour accompagner les repreneurs, elle rempile pour un temps partiel. *"J'ai toujours un petit mot pour mes clients, une petite phrase d'humour pour les consoler"* (rires). Soyez rassurés, les nouveaux sont très sympas... Laurent et Kevin ont les yeux qui pétillent, ils promettent de donner le sourire à la clientèle. *"Depuis le petit message sur la vitrine indiquant notre départ en retraite, nous sommes agréablement surpris de la réaction de nos clients. Ils ont toujours une phrase gentille, souvent touchante"*. Bref, un clap de fin pour ces Bruaysiens connus et reconnus qui se promettent de passer du temps en famille !



ÉVÉNEMENTS CULTURELS

L'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC)

L'ABC a été créée en avril 1979. Depuis, les membres n'ont cessé de mettre en place des animations culturelles et éducatives populaires. En 2023, la programmation continue d'enrichir celle proposée par la municipalité. Touchée également par la fermeture exceptionnelle de l'Espace Culturel Grossemy, le président Daniel Knockaert et les membres ont su s'adapter. **Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre à l'Espace Billetterie de la Maison des Services ou appeler le 06 74 91 08 00.**

Dimanche 19 mars - RANDONNÉE DE LA POÉSIE Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Poésie

Le matin : rendez-vous au Manoir de Baillencourt rue Jean Jaurès à 8h. Départ : 1^{er} groupe à 8h45 ; 2^e groupe à 9h. Retour vers 12h. Circuit de 5 kilomètres (ville et campagne) à la découverte de lecteurs avec les intervenants auteurs professionnels. Avec la participation de la Médiathèque Marcel Wacheux et des auteurs de notre terroir : Gérard Dhesse et Alain Rousseau.

L'après-midi : rendez-vous à la Maison de la Poésie, Domaine de Bellenville rue Galvaire à Beuvry. Départ : 15h. Retour vers 16h30. Circuit de 2 kilomètres dans le marais avec intervenants auteurs professionnels et amateurs. La Maison de la poésie est partenaire de l'événement.

Tarifs :

1/2 journée Tarif unique 6€ - Tarif enfant (moins de 16 ans) 4€ - Tarif famille (2 adultes, 2 enfants) 16€
Viennoiserie et boisson aux participants comprises dans la prestation avant le départ

Journée Tarif unique 10€ - Tarif enfant (moins de 16 ans) 6€ - Tarif famille (2 adultes, 2 enfants) 28€
Le goûter (viennoiserie et boisson) est compris dans la prestation au départ. Pot de clôture inclus et réservé aux inscrits à la journée.

Vendredi 31 mars - 20h - Le Temple

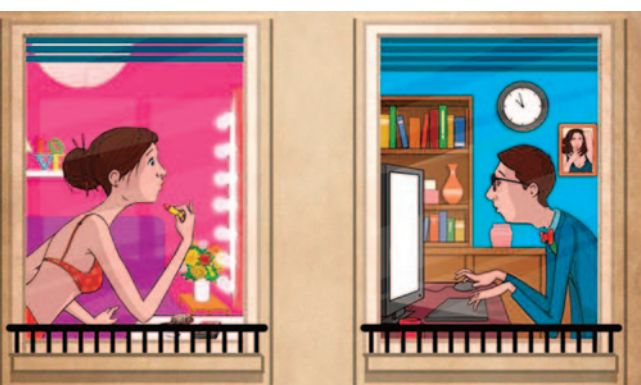
LES AMIS DE LA LUNE - Rock français - Tarifs de 8€ à 12€



Vendredi 2 juin - 20h - Le Temple

AIME-MOI SI TU PEUX

Théâtre - Tarifs de 10€ à 15€



Samedi 23 septembre - 20h - Espace Culturel Grossemy

LE DÎNER DE CONS - Théâtre - Tarifs de 10€ à 15€

Dimanche 26 novembre - 16h - Espace Culturel Grossemy

LA PROMESSE BREL - Concert - Tarifs de 14€ à 25€



CINÉMA LES ÉTOILES

La Guerre des Lulus

De nombreuses familles étaient présentes au Cinéma Les Étoiles lors de la soirée organisée le 4 février autour du film *La Guerre des Lulus* en présence de Régis Hautière, scénariste de la BD. Au programme, une projection en salle du long métrage très attendue et une rencontre exceptionnelle avec l'artiste qui s'est prêté au jeu des dédicaces !



LES ROTOTOS

Succès incontesté pour l'édition 2023 !

Le festival culturel dédié à la petite enfance fait partie de la vie des familles depuis près de 20 ans. Chaque année, il rassemble de nombreux enfants de 0 à 5 ans. Théâtre, chant, danse, expositions, cinéma... Tout est réuni pour éveiller au mieux les esprits à l'art et au spectacle. Carton plein encore cette année avec une programmation toujours aussi riche et variée. Le service Culturel vous donne rendez-vous en 2024 pour d'autres aventures !



RANDONNÉE

Un club qui avance !

Le club de marche "Les Chamois" a tenu son Assemblée Générale le 28 janvier à la salle Georges Hurtrel en présence de Fabrice Maesele, adjoint au Sport. L'association propose au fil de l'année une multitude de randonnées et de nombreuses sorties (château de Versailles, marché de Noël...). Vous aimez marcher dans une ambiance joyeuse ? Rejoignez vite ce club convivial ! Rendez-vous chaque dimanche matin et le mercredi après-midi à 14h place Marmottan. Les marches sont adaptées à tous les âges et tous les niveaux.

Renseignements et inscriptions : David Tintiller au 07 87 20 12 70.



VOLLEY-BALL

Un tournoi pour la bonne cause

La section volley du Cercle Laïque organisait le 28 janvier un tournoi en faveur de Jules, atteint de la myopathie de Duchenne (ou dystrophie musculaire de Duchenne). Monsieur le Maire et Fabrice Maesele, adjoint au Sport, étaient présents pour soutenir cette belle initiative. Un chèque de 600€ a été remis à Jules à l'issue de cette journée. La délégation allemande, en visite à Bruay-La-Buissière est venue soutenir cette action.



GYMNASTIQUE

Les filles à l'honneur à Arques

L'USOBL Gymnastique était représentée le 29 janvier lors de la compétition de gym artistique féminine organisée par l'Association Municipale de Gymnastique d'Arques (AMGA). Emmenées par Manon, Tiffany et Rodrigue, les gymnastes de Bruay-La-Buissière ont fait bonne figure en montant sur le podium, catégorie Fédérale A !



BADMINTON

Une jolie victoire pour les Bruaysiens

Le Cercle Laïque a organisé son tournoi de badminton le 5 février dernier au Cosec Rostand. Dans la bonne humeur et le respect, 32 équipes se sont affrontées avec un seul objectif : se surpasser. Félicitations à Frédéric et Seb (Bruay-La-Buissière) pour leur victoire en finale, bravo à l'ensemble des participants !



FOOTBALL

Sortie au stade Bollaert

Le Racing club de Lens et le FC Nantes se sont affrontés le 19 février au Stade Bollaert pour le compte de la 24^e journée de Ligue 1 (victoire de Lens 3-1). Pour cet événement offert par la municipalité, les jeunes Bruaysiens et Labuissierois étaient présents aux côtés de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport.



ÉCOLE MARMOTTAN

Le CLÉA : projet finalisé pour les élèves

Le CLÉA... Késako ? Le Contrat Local d'Éducation Artistique est porté par la CABBALR depuis 2010 et s'adresse aux jeunes de 3 à 25 ans. Il est mis en œuvre en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Éducation Nationale. Son objectif est de sensibiliser les jeunes à la création contemporaine. **Fin janvier, les élèves de l'école Marmottan ont présenté leur projet** en présence de Laurie Tourbier, adjointe aux Affaires scolaires. Il a été réalisé en partenariat avec le lycée Carnot mais aussi en collaboration avec l'artiste Warren Boyeau. **Le projet symbolise "la frontière" : passage de la cour des petits à celle des grands. Tout une image !**



CITÉ ÉDUCATIVE

Ville de demain

Dans le cadre du label "Cité éducative", les élèves de 6^e des collèges Camus et Signoret ont présenté leurs projets "Bruay-La-Buissière, ville de demain" le 6 février dernier.

Monsieur le Maire a assisté à la présentation orale des projets au jury composé d'enseignants, de l'équipe de direction et de Jean-Pierre Pruvost, adjoint.



INTERVENTION

Restauration scolaire dans les collèges : l'appel au Département

La Ville de Bruay-La-Buissière compte trois collèges sur son territoire. Or, un seul possède une salle de restauration. Afin de répondre aux attentes des familles et faciliter le quotidien des enfants, Monsieur le Maire également conseiller départemental a sollicité le Président du Pas-de-Calais en séance plénière du Conseil Départemental du Pas-de-Calais *"afin qu'une solution pérenne soit trouvée pour les collèges de notre ville qui n'ont pas de restauration scolaire"*. **Les conséquences d'un tel manque sont préjudiciables pour les collégiens. "Nous constatons dans ces établissements scolaires que trois fois moins d'élèves mangent à la cantine". Il est indispensable que le Département favorise l'accès à l'alimentation durable et au "bien manger" au sein des écoles.** La restauration scolaire doit rester accessible et ce, à chaque niveau d'enseignement. Ludovic Pajot a demandé que chaque collège soit doté d'un espace afin de partager des repas dans de bonnes conditions et de mettre fin aux inégalités dans notre département. Depuis la fin des vacances de février, les élèves du collège Signoret peuvent se restaurer au Lycée Carnot.



NOCES D'OR

Ludovic Pajot, maire a procédé le 4 février à la célébration des Noces d'Or de Micheline et Jean-Paul Merlin. Les époux se sont unis le 5 février 1973 en mairie de Laires et ont eu trois fils, Christophe, Olivier et Thierry. Le couple a 4 petits enfants.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 17 février de **Lucile Lemaître** et de **Frédéric Lecat**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 17 février de **Lucile Brognard** et de **Jason Ponthieu**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 17 février de **Mélany Flament** et de **Thomas Lefebvre**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 17 février de **Marine Hameau** et de **Yohan Delplanque**.


NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Kaysee Laguilliez, Baptiste Foulon, Zoey Pederencino


DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Maxime Goulliart, Claudine Regnaut, Emmélia Cordonnier veuve Brodel, Richard Pietruschka, Rolande Bisiaux, Christiane Demanze née Caudron, Daniel Becque, Joseph Maslowski, Marie Pelczar née Hirseleg, Henri Bruneau, Hélène Bojda veuve Zabiegala, Alfred Ruant, Yvonne Normand veuve Ruant

GROUPE DE LA MAJORITÉ Très chères Bruaysiennes, Très chères Labuissières, Très chers Bruaysiens, Très chers Labuissierois, bravo et félicitations à l'ensemble des prétendantes au titre de Miss Bruaysis 2023 et en particulier à Lorine Lacquement qui a été élue Miss Bruaysis 2023 !

Le mois de février aura été l'occasion de voir se concrétiser de nombreux projets et notamment de nombreux travaux afin d'améliorer votre cadre de vie. Nous pouvons par exemple citer les travaux de réfections des voiries dans la rue Gaston Blot et dans la rue de Savoie, la réfection des trottoirs dans la rue Lavoisier et la rue Bouillez ou encore le remplacement des anciens plots et la chaîne en métal au niveau du cimetière de Labuissière qui étaient devenus vétustes. Dans le même temps, les travaux de la rue Basly se poursuivent et notre centre-ville entame sa métamorphose attendue depuis plusieurs décennies. Jour après jour, nous investissons pour améliorer votre quotidien. Ensemble, nous retrouvons la fierté de dire que nous habitons Bruay-La-Buissière. Notre ville attire à nouveau de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs. Évidemment, il nous faut encore redoubler d'efforts pour rattraper le retard accumulé pendant de nombreuses décennies et ainsi améliorer durablement votre cadre de vie.

Malgré ces résultats, une nouvelle fois, à notre plus grand regret, le groupe de l'opposition municipale a démontré son vrai visage à l'occasion de la dernière séance du conseil municipal. Il faut cependant avouer que le groupe NUPES au conseil municipal est à l'image du groupe NUPES à l'Assemblée Nationale : divisé. Cela fait plus d'une année désormais que ce groupe a honteusement poursuivi notre ville au Tribunal Administratif et a accusé notre Maire de déni de démocratie et de censure. Le Tribunal Administratif de Lille avait alors, souvenez-vous, donné raison à notre Maire et enjoint le Président du groupe de l'opposition à verser 800€ à notre ville. Depuis, le groupe n'a eu de cesse de connaître des défections avec pas moins de deux démissions en à peine 3 mois. Plus grave encore, cela fait 6 mois que les 6 membres de ce groupe d'opposition ne semblent pas être en mesure de désigner leur nouveau Président et ne sont donc pas en mesure de rédiger la moindre tribune. Dont acte.

Le 9 mars prochain devrait enfin se tenir le procès des anciens élus de Bruay-La-Buissière au Tribunal Judiciaire de Béthune. Espérons que cette fois-ci, la justice nous éclaire sur ce qui s'est réellement passé ou non afin que nous puissions connaître la vérité et tourner cette page de l'histoire de notre ville. Cela fait presque 2 ans que cette affaire ne cesse d'être reportée pour des raisons plus ou moins légitimes. Pour rappel, suite au dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes notre ville est présumée victime dans ce dossier et s'est constituée partie civile.

Également, le mois de mars devrait voir se concrétiser le retrait de notre ville du SIVOM de la Communauté du Bruaysis ! Dans les prochains jours, les règles de majorité pour la prise d'un arrêté par le représentant de l'État dans le département devraient être atteintes. Ainsi, Bruay-La-Buissière continuera sa transformation et réaffirmera son indépendance. Ce retrait de la commune de Bruay-La-Buissière devrait permettre au SIVOM d'entamer son autonomie, notre ville étant de très loin son plus grand contributeur financier à hauteur de plus de 1,3 millions d'euros par an. Le retrait de la ville devrait permettre au syndicat d'être en capacité de voter son budget primitif en avril prochain. Nous espérons que les 4 prochaines semaines se passent dans le calme, la coopération, le sens de l'intérêt général. Nous en profitons pour remercier le Département du Pas-de-Calais qui est pleinement mobilisé aux côtés de notre ville afin d'assurer une continuité des compétences sociales. Vous l'aurez compris, le mois de mars sera un mois chargé où notre groupe de la majorité municipale sera au travail ! Au quotidien, avec vous et pour vous, pour Bruay-La-Buissière ! Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy - AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT Supprimons la Taxe sur les Enseignes un beau geste. G. Gilbert



MUSIQUES ET CHANTS TZIGANES Samedi 4 mars à 19h30. Salle Marmottan. Organisé par l'ABC. Tarifs de 10 à 18 euros. **Infos 03 59 41 34 00**

LOTO de l'école Jules Ferry Samedi 4 mars de 13h à 19h. Salle Georges Hurtrel.

DISTRIBUTION DE SOUPE par les Charitables Dimanche 5 mars de 9h30 à 13h. Marché de la Gare.

BROCANTE de l'école Jules Ferry Dimanche 5 mars de 9h à 17h. Salle Georges Hurtrel



Chanson française, tout public
Nouvelle scène française Concert assis

Samedi 11 mars 2023 à 20h30

Tarif normal 15€ - Tarif réduit 10€ - Moins de 16 ans 8€ - Tarif social 5€

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 03 59 41 34 00 / www.bruaylabuissiere.fr

DON DU SANG

Mardi 21 mars toute la journée / Salle Marmottan

CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 14 mars à 19h / Mercredi 5 avril à 19h
Hôtel de Ville

MEETING INDOOR Samedi 25 mars. Salle Jesse Owens. Organisé par l'association Model Air Club Artois 62. **Infos 06 75 68 67 47**

LOTO ET REPAS DANSANT du Comité des fêtes de la Gare Samedi 25 mars. Salle Marmottan. **Infos 06 49 89 13 43**

MARCHÉ AUX PUCES du Club de Gymnastique Samedi 25 mars de 8h à 18h. Allée du Château et rue de la Belle au Bois.

MARCHÉ AUX PUCES du SLC Dimanche 2 avril de 8h à 18h. Place Marmottan et rue Noyelle.

LABANQUE

Atelier gravure



Atelier enfants et parents
Dès 6 ans - **Gratuit**

14h30
16h30

Samedi 1^{er} avril 2023

Où ? Espace Bully-Brias
de Bruay-La-Buissière (Gare)



Réservations :
Mme BELKANE Odile
o.belkane@bruaylabuissiere.fr
03 59 41 34 04

Cet atelier est proposé par :

LABANQUE
44 PLACE GEORGES CLEMENCEAU
62400 BETHUNE
03 21 63 04 70

LABANQUE

Labanque est un équipement culturel de la Communauté
d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

SORTIE SENIORS HONFLEUR Vendredi 14 avril pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Départ : 6h30 place Bodelot (salle Bully Brias). Arrivée : vers 10h30. Visite libre toute la journée. Repas prévu à 12h (entrée, plat, dessert). Départ vers 17h. Places limitées. **Infos 06 14 42 18 25**



Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

29^e édition

Les Foulées du Bruaysis

Samedi 1^{er} avril 2023

Inscriptions sur www.gotiming.fr
jusqu'au jeudi 30 mars à 00h00



7 Courses et 2 marches de 1 km à 12 km

Départ sur la piste du Stade-Parc dès 15h

1€ reversé par dossard du 5 km et 10 km à l'association Azur
en faveur des parents d'enfants et d'adolescents atteints de TSA (Troubles du Spectre Autistique)
Une urne sera à disposition pour les dons volontaires

bruaylabuissiere.fr 



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane